



**Réunion du conseil d'administration du Lac Bernard**  
**18 janvier 2023**  
**19h30 (équipes MS)**

**Heure de début : 19h32**

**Présence:**

Kevin Radford (Président), Wendy Carr, Colleen Forer, Don McLean, Blair Patacairk, Paul Saunders, et Jeff Stubbins

Chris Ault et Brad Sweeney absents – Quorum atteint

**Mouvement:**

- Don McLean

Je propose d'accepter le rapport sommaire de l'assemblée générale semestrielle tenue le 29 novembre 2022.

- Appuyée : Wendy Carr
- Porté

**Mise à jour financière – Don McLean**

Nous sommes arrivés à la fin de l'année. A pu récupérer les relevés finaux de la Banque TD. Rencontre avec Sandra Zlobina, notre comptable ce samedi matin. Je m'attends à avoir des états financiers beaucoup plus tôt que tard. Assez simple.

Pas grand-chose à dire concernant les dépenses à ce jour, même si nous devons être très prudents quant à l'engagement de nos avocats. Nous avons eu des frais juridiques importants en 2022 en raison des discussions sur le règlement, car un nouveau règlement était en cours de rédaction pour acceptation en mai 2022.

Nous allons montrer une perte. Nous n'avons pas encore reçu la subvention de La Pêche pour l'analyse de l'eau. Paul Saunders, président de l'environnement, continue de faire le suivi auprès de la municipalité, mais n'a encore rien entendu.

Suivi avec Steve Kulba pour obtenir la dernière feuille Excel de fin d'année afin de déterminer qui a payé les adhésions 2022 en 2022 et qui a payé à l'avenir. Don explique qu'il n'a jamais été au courant de l'accord Stripe aMember, il n'a donc aucune idée de comment cela fonctionne. Ne sait pas quelles sont les charges. Il serait très utile de recevoir une copie de l'accord Stripe que nous avons. Don continue de suivre Steve Kulba pour obtenir cela.

Kevin cite un e-mail du membre David Muir :

*"I think that the Association should read the Corporations Act and its requirement to provide the annual audited financial statement to members."*

Le courriel de M. Muir a été la seule réponse de toute l'Association. Il est important de noter que l'Association n'a jamais fourni d'états financiers vérifiés.

**Point d'action** – Jeff répondra à David Muir.

Wendy fait référence au règlement 8.3.1 qui stipule :

*« Lors de l'AGA, deux membres bénévoles de la Société ayant de l'expérience en comptabilité seront nommés pour examiner les questions financières de la Société chaque année. Les bénévoles ne seront ni membres du conseil d'administration ni liés à un membre du conseil en activité. »*

Nous avons un de ces membres qui a accepté de le faire. – Brenda Patterson. Nous en avons besoin d'un autre. Wendy suggère que plus tôt nous pourrons faire les déclarations, plus tôt nous pourrons les transmettre aux scrutateurs afin que nous ne soyons pas dans une situation de dernière minute.

#### **Mise à jour du site Web** – Blair Patacairk

Bonne nouvelle sur le site. Neil Balchin est au courant après avoir examiné tout ce que nous avons. Il estime qu'il y a environ 56 pages sur le site Web actuel qui devraient être transférées vers le nouveau site. Le reste peut être archivé.

Blair a souligné à Neil Balchin la nécessité de :

- Un moyen facile pour l'adhésion d'adhérer ou de renouveler
- La possibilité pour le secrétaire de télécharger des informations sur le site
- Un endroit pour afficher les documents financiers
- Une page Web sur l'environnement

Neil construira un cadre. Présentera cela à Blair, qui le partagera avec nous.

Quelques autres points :

- Blair est le principal point de contact pour Neil
- Neil est heureux d'avoir une conversation avec Colleen sur les problèmes créatifs
- Neil comprend que Sue Timmins a besoin de vendre son butin et les problèmes qui l'entourent.
- Il y aura différents niveaux d'accessibilité au site Web, pour des questions de sécurité et de confidentialité.

Kevin indique que Neil Balchin est sur un modèle de paiement tiers-tiers-tiers. Nous sommes tenus de payer 1/3 de la facture à l'avance. L'estimation préliminaire est d'environ 2 800,00 \$ pour l'ensemble du projet. Neil soumettra un énoncé des travaux. Blair le distribuera au Conseil pour approbation.

Il existe également une option pour le retenir moyennant des frais de maintenance annuels.

On s'attend à ce que le site soit prêt d'ici le 1er avril.

Jeff souligne qu'il pense que le 1er avril est trop tard pour que nous puissions utiliser le nouveau site dans notre campagne d'adhésion. Don souligne que les gens peuvent toujours utiliser l'ancien site avec le transfert électronique, que beaucoup ont utilisé avec succès jusqu'à présent. (Quelle est l'adresse e-mail que les gens utilisent pour transférer leurs cotisations ?) Don suggère que Kevin envoie une note souhaitant la bienvenue à tout le monde en 2023 et encourageant les gens à renouveler leur adhésion, et comment le faire.

Colleen souligne que personne d'autre que Neil Balchin ne devrait être autorisé à toucher aux commandes du site pour programmer ou reprogrammer.

Kevin nous rappelle qu'une motion a été adoptée selon laquelle Neil Balchin a le pouvoir de dépenser jusqu'à 5 000,00 \$.

#### **Mouvement:**

- Kevin Radford

Je propose que le conseil autorise le membre du conseil Blair Patacairk, qui dirige l'initiative de refonte du site Web, à payer, conformément au contrat du site Web avec Neil Balchin, le régime de paiement jusqu'à un maximum de 5 000,00 \$

- Appuyée : Wendy Carr
- Adopté : à l'unanimité

Kevin soulève la question du président des adhésions. C'est toujours la responsabilité de Steve Kulba. La Commission lui est très reconnaissante de son aide continue dans ce dossier. Il est temps que nous accueillons quelqu'un pour prendre la relève.

Wendy Carr intervient, bien qu'elle s'inquiète des aspects techniques du travail. Kevin exprime ses remerciements à Wendy au nom du conseil d'administration pour avoir commencé la transition des responsabilités de président de l'adhésion de Steve Kulba.

#### **Environnement – Paul Saunders.**

Des réunions ont eu lieu avec Rob Perrins, qui continue de travailler à l'achèvement de sa machine commerciale de pose de toile de jute. Il a retenu une collecte de fonds; Karine Perrault. En dehors de cela, Kevin Radford présentera Rob aux autorités du gouvernement fédéral. Si cet effort produit les résultats escomptés, l'Association fera une demande de permis pour la pose commerciale de toile de jute au Lac Bernard. Cependant, nous ne sommes pas dans cette position maintenant.

Don demande si des kits de toile de jute seront de nouveau vendus aux propriétaires de chalet en 2023. Kevin ne connaît pas les détails de l'approvisionnement en toile de jute de Rob Perrins, mais il vérifiera. Wendy insiste sur la nécessité de régler ce problème rapidement et d'avoir l'assurance que les kits seront livrés au début de la saison des chalets, avant que le myriophylle à épi ne commence à se développer. Paul ne connaît personne d'autre qui vende des kits de toile de jute.

Kevin note qu'il y a trois critères pour lancer le projet de toile de jute :

1. Mandat des villégiateurs. Il y a un collectif de plusieurs associations de lacs qui essaient de créer un lobby pour convaincre le gouvernement d'accorder l'accès au financement pour contrôler les espèces végétales envahissantes et pour garder les cours d'eau et les lacs du Québec en bonne santé. Nous avons besoin d'un mandat pour explorer les applications commerciales et lancer des projets pilotes pour contrôler le myriophylle à épi.
2. La législation doit s'ouvrir pour permettre des projets pilotes, à des endroits spécifiques, pendant une période de temps déterminée, qui sont suivis par un centre de recherche.
3. Un mécanisme de passation des marchés.

Paul détaille les étapes pour obtenir un permis de pose de toile de jute :

1. Un partenaire environnement (science), que Lac Bernard a avec ABV des 7
2. Une Association engagée dans l'initiative.
3. Un partenaire technologique ; une entreprise qui peut réellement poser la toile de jute. Il peut s'agir de Rob Perrins, d'une entreprise de plongée sous-marine ou d'une autre organisation.

Il existe deux façons de poser de la toile de jute une fois le permis accordé :

1. Commercialement
2. Bénévoles

Blair précise que l'obligation du Conseil est de défendre le lac ; pas défendre l'entreprise qui essaie de lever des fonds. Kevin déclare qu'il plaidera pour Rob en tant que président de l'Association du Lac Bernard pour essayer d'éliminer certains des obstacles à l'application commerciale de la toile de jute. C'est ça. Il n'y a aucune rémunération en cause.

Discussion sur l'embauche d'étudiants pour poser de la toile de jute, bien qu'il ne soit pas nécessaire de le faire sans avoir reçu de permis. Colleen cite un programme du gouvernement fédéral qui aide les organisations à embaucher 3 étudiants à temps plein pendant 6 semaines. Paul parle d'un lac où ils embauchent beaucoup de plongeurs qui travaillent pour se qualifier pour leurs licences de plongée mais qui acquièrent des heures «d'expérience».

### Régate 2023 (Kevin Radford)

Le président Kevin Radford a reçu de nombreux commentaires concernant la tenue de la régate annuelle sur la propriété de l'Association en 2023. Il déclare que si cela doit se produire, les points et les problèmes soulevés lors d'une réunion au printemps 2022 avec les propriétaires de chalets de Regatta Bay Road doivent être pris en considération.

L'un des plus gros problèmes est que les futures régates seront limitées à la seule propriété de l'Association, qui dispose de 80 à 85 pieds de façade sur le lac.

Pouvons-nous organiser une régate sur notre propriété ? Le cas échéant...

- À quoi cela ressemblera-t-il ?

- Essayons-nous d'en organiser un cette année ?
- Qui l'organisera ? • Comment sera-t-il mis en place ?
- Comment travaille-t-on avec les bateaux, et organise-t-on le stationnement pour ne pas restreindre Regatta Bay Road ?
- Les voisins immédiats doivent savoir que nous ferons de notre mieux pour veiller à ce qu'il n'y ait aucune perturbation sur leurs propriétés.
- Les participants doivent savoir que l'événement est limité aux limites de notre propriété.
- Aucun bateau ne sera autorisé à accoster sur les propriétés voisines.

Beaucoup de choses à penser :

- Être respectueux envers les voisins
- Réparation du quai Regatta
- Fourniture d'un radeau
- Stationnement des bateaux au large
- Le garder en sécurité pour les enfants
- Myriophylle
- Nettoyage ultérieur

Colleen suggère d'organiser un événement beaucoup plus petit sur la propriété Regatta juste pour tester les eaux pour voir s'il y a, en effet, des choses à penser pour un événement plus important à l'avenir.

Don cite les « investissements dans les infrastructures » qui doivent être réalisés. Amélioration du quai. Construire un radeau. Ce sont des projets assez coûteux. Nous devons nous en méfier, si la régate ne fonctionne pas, ce sera de l'argent perdu.

Kevin propose de traîner ses radeaux jusqu'au site de la régate, comme il le fait depuis plusieurs années. Souligne que le quai a définitivement besoin de réparations. Souhaite voir si le conseil d'administration est d'accord pour essayer et trouver des personnes pour l'organiser.

Paul croit que cela réussira. Jeff exprime ses réserves.

Kevin déclare que si la régate se déroule sur la propriété de l'Association, il doit y avoir un ensemble solide de directeurs qui la guident et que les voisins immédiats doivent être respectés. C'est avant tout.

### Nouvelle entreprise

Wendy nous rappelle à tous, en préparation de l'AGA du printemps, que nous devons être conformes aux règlements. Nous devons planifier l'AGA bien à l'avance.

Kevin suggère de mettre l'AGA à l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration de février. La structure provisoire est la suivante :

- États financiers
- Budgets
- Mandat Environnement

- Lancement du nouveau site Web
- Régate
- Élection générale

**Ajournement : 21h32**

**Prochaine réunion du conseil : Mercredi 15 Février 2023 à 19 h 30 (équipes MS)**